

Base d'alimentation pour détecteurs

No de cat. OPB15

Valeurs nominales : 120-277 V, 50/60 Hz

Incandescence : 15 A à 120 V c.a., fluorescentes : 15 A à 120 V c.a., 15 A à 277 V c.a., 3/4 Hp à 120 V c.a.

Température de fonctionnement : 0°C à 40°C (32°F à 104°F) - Humidité relative : 0% to 90% (sans condensation)

Pour les détecteurs de la gamme OSCxx

DIRECTIVES

LEVITON®

DI-000-OPB15-50B

AVERTISSEMENTS ET MISES EN GARDE :

- **POUR ÉVITER LES RISQUES D'INCENDIE, DE CHOC ÉLECTRIQUE OU D'ÉLECTROCUTION, COUPER LE COURANT AU FUSIBLE OU AU DISJONCTEUR** et s'assurer que le circuit soit bien coupé avant de procéder à l'installation.
- Installer et utiliser conformément aux codes de l'électricité en vigueur.
- À défaut de bien comprendre les présentes directives, en tout ou en partie, on doit faire appel à un électricien.

MODÈLES		
N° de catalogue	Entrée d'alimentation	Sortie d'alimentation
OPB15-0DW	120-277V c.a., 50/60Hz	24V c.c., 40mA

- Tolérance aux écarts de tension d'entrée de 10 %
- Tolérance aux écarts de tension de sortie de 15 % (homologuée comme nominale).

AVERTISSEMENTS ET MISES EN GARDE :

- Les détecteurs doivent être fixés à des surfaces exemptes de vibrations.
- Les détecteurs doivent être installés à une distance d'au moins deux mètres des bouches d'aération, des appareils de traitement de l'air et des surfaces réfléchissantes (fenêtres/miroirs).
- Couper le courant avant de remplacer les lampes ou d'effectuer l'entretien des luminaires.
- N'utiliser ce dispositif qu'avec **du fil de cuivre ou plaqué cuivre**.

Outils requis

Tournevis ordinaire/Phillips
Pincés
Coupe-Fil

Pièces comprises

Base d'alimentation pour détecteurs (1)
Vis 8-32 de 2,0 cm (2)
Vis 6-32 de 2,1 cm (2)

CARACTÉRISTIQUES

- Adaptation d'un détecteur OSCxx à un système d'alimentation à tension régulière
- Sortie de 24 V c.c.
- Installation dans des boîtes octogonales d'une profondeur de 5.4 cm ou carrées de 10,2 cm (avec cadre).

DESCRIPTION

Le modèle OPB15 permet d'adapter un détecteur à basse tension de Leviton de la gamme OSCxx à un système d'alimentation à tension régulière. Il est conçu pour accepter une charge d'éclairage pouvant atteindre 15 A. La base contient un bloc qui fournit une alimentation à basse tension de classe 2 au détecteur, et un relais de commutation commandé par ce dernier via l'entrée de commande d'un connecteur bipartite. Elle est en outre dotée de circuits commutation au passage à zéro qui minimisent les courants d'appel associés aux ballasts électroniques. Cette précaution permet de réduire l'usure des contacts de relais, faisant en sorte que le bloc d'alimentation dure plus longtemps.

Remarques relatives aux applications :

Le modèle OPB15 convient aux endroits où il est trop difficile, compliqué ou coûteux d'installer le câblage à basse tension normalement requis par les détecteurs et blocs d'alimentation types. Il est donc idéal pour les bâtiments existants dont le câblage est peu accessible ou pour les nouvelles constructions dotées de circuits à tension régulière seulement.

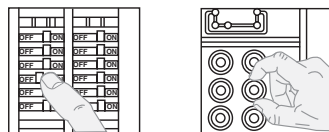
CAPACITÉ DE COURANT À BASSE TENSION

Ce dispositif est conçu pour accepter un seul détecteur de mouvements ayant une capacité maximale de 40 mA.

INSTALLATION

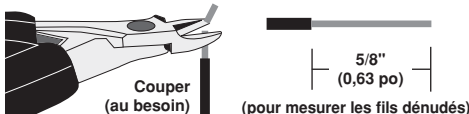
REMARQUE : cocher les cases une fois les étapes complétées.

Étape 1 **AVERTISSEMENT : POUR ÉVITER LES RISQUES D'INCENDIE, DE CHOC ÉLECTRIQUE OU D'ÉLECTROCUTION, COUPER LE COURANT** au fusible ou au disjoncteur et s'assurer que le circuit soit bien coupé avant de procéder à l'installation!



Étape 2 **Préparation et raccordement des fils :**
S'assurer que les brins des fils de la boîte murale soient bien droits (les recouper au besoin). Dénuder l'extrémité de chacun des fils de la boîte murale et de la boîte d'alimentation comme suit :

Gabarit de dénudage



Étape 3 **Raccordement de la base à l'alimentation (tension régulière):**
REMARQUE: la procédure suivante est donnée en présumant que la boîte électrique a déjà été installée.

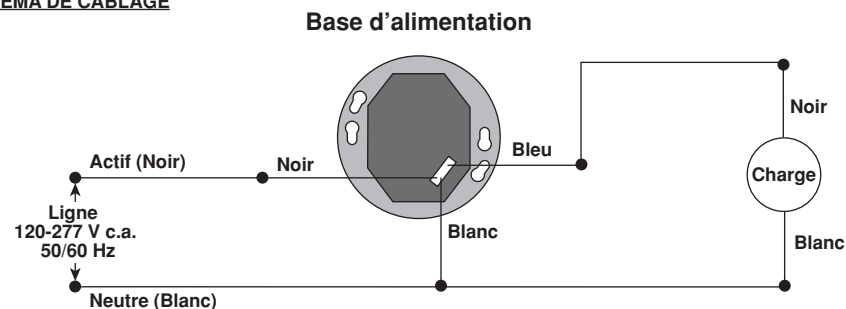
Raccorder les fils conformément au **SCHÉMA DE CÂBLAGE**, en procédant comme suit :

- entortiller fermement les brins de chaque raccord fil/conducteur et les insérer dans des marettes de grosseur appropriée. Visser ces dernières (vers la droite) en s'assurant qu'aucun brin n'en dépasse.

DESCRIPTION DES FILS		
Nom	Couleur	Calibre
Fils à tension régulière		
Ligne, 120-277 V	Noir	14 AWG
Neutre	Blanc	14 AWG
Charge	Bleu	14 AWG
Connecteur en T bipartite de classe 2		
Commun	Noir	22 AWG
Alimentation (24 V c.c.)	Rouge	22 AWG
Commande (détecteur)	Bleu ou Gris	22 AWG

Tous les fils ont un isolant ayant une résistance nominale aux températures de 105 °C (600 V).
Les fils de classe 2 sont revêtus de Téflon.

SCHÉMA DE CÂBLAGE

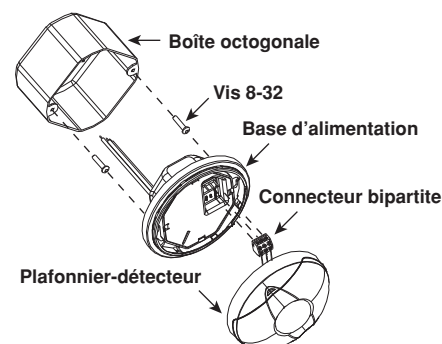


Étape 4 **Installation de la base dans une boîte convenant à l'application :**

A. En présence d'une boîte octogonale de 10,2 cm et d'une profondeur de 5,7 cm, se reporter à la figure 1. Effectuer le câblage conformément aux directives de l'étape 2.

- Insérer les fils d'alimentation dans la boîte en prévoyant suffisamment d'espace pour le dispositif.
- Visser partiellement les deux vis 8-32 fournies dans les trous de montage de la boîte.
- Aligner la base de manière à pouvoir en insérer le corps dans la boîte et les orifices sur les vis de montage.
- Tourner vers la gauche jusqu'à ce que les vis atteignent les butées.
- Serrer fermement les vis de montage.

Figure 1
Installation au plafond dans une boîte octogonale profonde de 5,4 cm



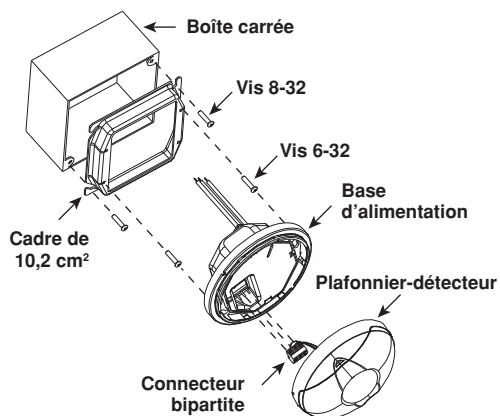
Étape 4 suite **Installation de la base dans une boîte convenant à l'application :**

B. En présence d'une boîte carrée de 10,2 cm² d'une profondeur de 5,4 cm, se reporter à la figure 2. Effectuer le câblage conformément aux directives de l'étape 2.

- S'assurer que le collier d'entrée de câble/conduit soit dans un coin de la boîte.
- Insérer les fils d'alimentation dans la boîte en prévoyant suffisamment d'espace pour le dispositif.
- Installer un cadre pour deux dispositifs (non compris) sur la boîte.
- Visser partiellement les deux vis fournies dans le cadre pour 2 dispositifs selon la **Figure 2**.
- Aligner la base de manière à pouvoir en insérer le corps dans la boîte et les orifices sur les vis de montage.
- Tourner vers la gauche jusqu'à ce que les vis atteignent les butées.
- Serrer fermement les vis de montage.

Étape 4 suite Installation de la base dans une boîte convenant à l'application :

Figure 2
Installation au mur dans une boîte carrée de 10,2 cm² d'une profondeur de 5,4 cm



REMARQUE : en présence de boîtes d'une profondeur de 1,5 po (2,5 cm), on peut ajouter des anneaux d'extension de même forme et de mêmes dimensions pour y adapter les bases.

Étape 5 Installation d'un détecteur à basse tension sur la base :



Plafonniers-détecteurs:

REMARQUE: se reporter aux directives d'installation du détecteur.

- Séparer le détecteur de son socle en alignant les flèches. Se reporter aux directives qui accompagnent le détecteur pour obtenir tous les détails.
- Retirer le connecteur bipartite de la base et effectuer le câblage suivant les directives d'installation du détecteur. Se reporter aux **figures 1 et 2**.

REMARQUE: les fils à basse tension devraient être coupés de moitié de manière à pouvoir s'insérer entre le détecteur et la base; aucun brin dénudé ne doit être exposé aux points de connexion.

- Brancher le connecteur dans la base, les vis vers l'extérieur.
- Aligner les flèches de la base avec celles du détecteur; enfoncer ce dernier sur la base et tourner un quart de tour vers la droite pour l'y assujettir.

Étape 6 Réglage du détecteur :



Se reporter aux directives qui accompagnent le détecteur pour obtenir tous les détails.

Étape 7 Réglage du détecteur :



Rétablir l'alimentation au fusible ou au disjoncteur. L'INSTALLATION EST TERMINÉE.

Fonctionnement

Fermeture des relais : e +24 V par le biais du fil de détection, entraînant la fermeture des relais.

Diagnostic des Anomalies

- **Les lumières clignotent**
 - il y a de mauvaises connexions au niveau de la lampe;
 - les fils ne sont pas adéquatement protégés par les marettes.
- **Les lumières ne s'allument pas**
 - le fusible est brûlé ou le disjoncteur s'est déclenché;
 - la lampe est brûlée;
 - le neutre de la lampe n'est pas raccordé;
 - mauvais câblage à basse tension – s'assurer que les connexions aient été faites conformément au schéma de câblage approprié;
 - mauvais câblage à tension régulière – s'assurer que les connexions aient été faites conformément au schéma de câblage approprié.
- **Les lumières s'allument sans raison**
 - mouvements constants. Pour le vérifier : modifier les réglages du détecteur, retirer la source de mouvements ou déplacer le détecteur.
- **Les lumières restent allumées trop longtemps**
 - modifier les réglages du détecteur.

REMARQUES

Déclaration de Conformité FCC

Cet équipement a fait l'objet de tests et a été jugé conforme aux normes en matière de dispositifs numériques de classe A, en vertu de la partie 15 des règlements de la FCC, et conforme aux normes en matière de brouillage (NMB) préjudiciable en vertu de la réglementation du ministère canadien des Communications. Ces normes ont été élaborées dans le but d'assurer une protection raisonnable contre le brouillage préjudiciable quand l'équipement est utilisé en milieu commercial. Cet équipement génère, utilise et peut irradier de l'énergie haute fréquence; s'il n'est pas installé et utilisé conformément aux directives, il peut engendrer des perturbations susceptibles de brouiller les radiocommunications. L'utilisation de cet équipement dans les milieux résidentiels peut causer des parasites nuisibles, que l'utilisateur devrait rectifier à ses frais.

GARANTIE LIMITÉE DE 5 ANS ET EXCLUSIONS

Leviton garantit au premier acheteur, et uniquement au crédit du dit acheteur, que ce produit ne présente ni défauts de fabrication ni défauts de matériaux au moment de sa vente par Leviton, et n'en présentera pas tant qu'il est utilisé de façon normale et adéquate, pendant une période de 5 ans suivant la date d'achat. La seule obligation de Leviton sera de corriger les dits défauts en réparant ou en remplaçant le produit défectueux si ce dernier est retourné port payé, accompagné d'une preuve de la date d'achat, avant la fin de la dite période de 5 ans, à la Manufacture Leviton du Canada Limitée, au soin du service de l'Assurance Qualité, 165 boul. Hymus, Pointe-Claire, (Québec), Canada H9R 1E9. Par cette garantie, Leviton exclut et décline toute responsabilité envers les frais de main d'oeuvre encourus pour retirer et réinstaller le produit. Cette garantie sera nulle et non avenue si le produit est installé incorrectement ou dans un environnement inadéquat, s'il a été surchargé, incorrectement utilisé, ouvert, employé de façon abusive ou modifié de quelle que manière que ce soit, ou s'il n'a été utilisé ni dans des conditions normales ni conformément aux directives ou étiquettes qui l'accompagnent. Aucune autre garantie, explicite ou implicite, y compris celle de qualité marchande et de conformité au besoin, n'est donnée, mais si une garantie implicite est requise en vertu de lois applicables, la dite garantie implicite, y compris la garantie de qualité marchande et de conformité au besoin, est limitée à une durée de 5 ans. Leviton décline toute responsabilité envers les dommages indirects, particuliers ou consécutifs, incluant, sans restriction, la perte d'usage d'équipement, la perte de ventes ou les manques à gagner, et tout dommage-intérêt découlant du délai ou du défaut de l'exécution des obligations de cette garantie. Seuls les recours stipulés dans les présentes, qu'ils soient d'ordre contractuel, délictuel ou autre, sont offerts en vertu de cette garantie.